



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1465 du 28 Mars 2019

Le Chef de l'Etat a assisté à l'Audience solennelle de Rentrée judiciaire et d'Installation de Magistrats du Siègre et du Parquet de la Cour des Comptes

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a assisté ce jeudi 28 mars 2019, au Palais de la Présidence de la République, à l'Audience solennelle de Rentrée judiciaire 2018 - 2019 et d'Installation de Magistrats du Siègre et du Parquet de la Cour des Comptes.

Cette cérémonie qui a obéi au rituel protocolaire judiciaire en vigueur en la matière, a été marquée par l'Installation du Procureur Général près la Cour des Comptes, le Magistrat hors hiérarchie, M. COULIBALY Mohamed Vabé, ainsi que celle des Présidents de Chambre, des Conseillers-Maître, des Avocats Généraux et du Conseiller Référendaire.

Intervenant à cette occasion, le Président de la Cour des Comptes, M. DIOMANDE Kanvaly, a indiqué que la présence du Chef de l'Etat à l'Audience du jour illustre éloquemment sa ferme volonté de doter la Côte d'Ivoire d'une Cour des Comptes « forte et crédible » pour le renforcement de la bonne gouvernance et un meilleur contrôle de la gestion des finances publiques.

Il a souligné que, bien plus que l'accomplissement d'un simple rituel de la tradition judiciaire, la présente cérémonie est aussi l'obéissance à l'obligation pour cette Cour installée le 09 janvier 2018, de rendre compte de son fonctionnement en même temps qu'elle est l'occasion pour la Haute Juridiction Financière, de se faire auprès de la Nation, le relais des comptes à elle rendus par les Comptables publics.

A cet égard, le Président de la Cour des Comptes a révélé que son Institution a eu à juger au cours de l'année judiciaire 2017 - 2018, 37 comptes de l'Etat, 24 comptes des Collectivités territoriales et 23 comptes d'Etablissements Publics Nationaux (EPN).

Après avoir prodigué quelques conseils au Procureur Général et aux nouveaux promus, M. DIOMANDE Kanvaly a fait remarquer que la présente Audience solennelle

de Rentrée intervient en pleine réforme de la gestion des finances publiques, marquée notamment par le basculement de cette gestion en mode Budget-Programme, dès le 1^{er} janvier 2020. Aussi, cette importante réorientation de notre système d'allocation et de gestion des ressources financières publiques, implique-t-elle une adaptation du contrôle qui incombe au premier chef à la Cour des Comptes, « Institution supérieure de contrôle des finances publiques ».

Pour y parvenir, la Cour des Comptes, selon son Président, aura besoin de toutes les capacités de son plateau technique pour une bonne prise en charge des nouvelles missions de vérification qui vont incomber à l'Institution, en particulier l'évaluation des performances des futurs Budgets-Programmes. C'est pourquoi, il a invité l'ensemble de ses collaborateurs à plus d'abnégation au travail pour relever tous ces défis.

La cérémonie a pris fin par une photo de famille et un cocktail offert par le Président de la République dans les jardins du Palais de la Présidence de la République.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci